



**Pour notre avenir, pour les
générations futures, pour nos
ainés...**

**Le syndicat C.G.T Oberthur Fiduciaire, appelle l'ensemble
des salariés à faire valoir son droit de grève le 5 Décembre
2019.**

**Pour la prise en compte de la pénibilité dans le calcul de
nos retraites. Des pensions de retraites et des salaires qui
permettent de vivre et pas de survivre.**

**Nous revendiquons un droit à la retraite à partir de 60 ans.
Des mesures à partir de 55 ans pour les salariés exposés
à la pénibilité. Des pensions de retraites au moins égales
au smic.**

**Le préavis débute le mercredi 4 Décembre à partir de
20h30 jusqu'au jeudi 5 Décembre 21h30.**

**Rendez-vous le 5 Décembre, Esplanade Charles de
Gaulle à partir de 10h30.**

Le syndicat C.G.T Oberthur Fiduciaire.

Fait à Chantepie le 2 Décembre 2019.